

## Compte-rendu du Conseil Municipal Séance 26 février 2014

**Nombre de Conseillers** : en exercice : 11    présents : 9    votants : 9

L'an deux mille quatorze, le 26 février, à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Auger Saint-Vincent, légalement convoqués se sont réunis dans la salle de leurs délibérations. La séance a été publique.

***Etaient présents:***

Mmes et Mrs DALONGEVILLE Fabrice, DERRICHE Sabrina, BELLONNET Pascal, HERBAIN Daniel, MEUNIER Francis, LAMOUREUX Patrick, JOLY Véronique, Jean-Paul NUYTTENS, Laurent DESMET.

***Absent et excusé*** : SZLACHTA Alexandre, COHEN-CARRAUD Laurence.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20/02/2014  
Procuration de Mme Cohen-Carraud pour Mme Derriche

1. Etude urbaine.

Sur la proposition du Parc Naturel Régional Oise Pays de France, une étude urbaine concernant la commune devrait être réalisée dans le courant de l'année. Cette initiative est liée au projet de révision de Charte du PNR et de son extension en direction des communes situées à l'Ouest de Crépy-en-Valois sur la plaine agricole du Valois Multien. Le maire explique qu'une étude urbaine a pour objectifs de faire un diagnostic précis de l'environnement naturel et paysager à l'échelle du territoire d'inscription du village. L'étude doit permettre de contribuer à la définition d'un véritable projet urbain et environnemental qui servira de creuset à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. L'étude urbaine prévoit également une participation active des habitants afin que le projet qui émerge soit un projet partagé entre les élus, le PNR et les habitants. Le bureau d'études qui a été retenu par la comité de pilotage est A Ciel Ouvert. Le montant de l'étude s'établit à 51,1 KE HT, pris en charge en totalité par le PNR Oise Pays de France.

2. Délibération Bibliothèque

Le Conseil général engage un plan d'informatisation des bibliothèques municipales qui sont en lien avec la Médiathèque départementale. Un ordinateur et/ou une licence pour logiciel spécifique sera installé. Une nouvelle convention fixe les relations entre la commune et le Département.

Après délibération, le conseil municipal adopte à l'unanimité les deux délibérations.

3. Assainissement Etudes préalables.

# Commune d'Auger-Saint-Vincent

2, rue du Raguet 60800 -Tél./Fax 03 44 59 16 58

Le maire informe le conseil que l'instruction du dossier Assainissement se poursuit, suite à l'achèvement de l'étude concernant le BAC. Une réunion de travail avec l'agence de l'eau s'est tenue le 6 février dernier avec M. Guillaume. Après avoir fait le point sur le dossier, le maire propose au conseil de l'autoriser à engager des études à la parcelle et de déposer les demandes de financements auprès de l'Agence de l'eau et le Conseil général. Le montant de cette étude s'établit à environ 40 KE, financé pour la majeure partie par ces deux institutions. Une fois cette étude réalisée, il sera nécessaire de lancer en 2015 des études portant sur l'emplacement de la solution de traitement des eaux usées et de la maîtrise d'œuvre. Elles sont le préalable à la réalisation à proprement parlé des travaux.

#### 4. Presbytère. Convention études Opac

Le maire informe le conseil municipal que l'Opac de l'Oise ne peut plus assurer la maîtrise d'ouvrage du projet de gîte/auberge, au regard du caractère commercial du projet. Pour autant, l'Opac nous propose de conduire une mission d'assistance générale à caractère administratif, financier et technique.

Après délibération, le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition. Par ailleurs, le maire informe le conseil que l'audit technique du bâtiment a été enfin réalisé. Dans l'ensemble, le bâtiment est sain et pourra supporter les aménagements envisagés.

#### 5. Elections municipales 23 et 30 mars 2014

Le maire fait un point sur les élections municipales. Dix sept personnes se sont pour le moment déclarées candidates, dont 9 sortants. Fabrice Dalongeville indique qu'il s'occupera de tous les aspects administratifs liés aux modifications dans le scrutin, qui se traduit notamment par l'inscription des candidats en préfecture avant le 6 mars. Il organisera également une réunion de préparation avec les candidats pour préparer les documents de propagandes et les distribuer aux électeurs.

#### 6. Questions diverses

1. Eglise. La réception des travaux de la première tranche se déroulera le mercredi 19 mars à 10 heures, avec l'entreprise CCR et l'architecte.
2. Place Saint-Vincent. Les travaux de démolition de l'ancien bâtiment situé entre l'église et le presbytère ont bien avancé. Le terrassement s'enchaînera y compris devant l'entrée de l'église. Le maire remercie toutes celles et ceux qui ont participé à ces travaux.
3. Cantine. Le chauffage est toujours en dysfonctionnement. Des pièces défectueuses n'ont pas encore été changées en raison d'un délai d'approvisionnement très long.
4. Fossé Saint-Mard. Le maire indique qu'une réunion s'est tenue avec M. de Romblay pour évoquer la situation du fossé Saint-Mard. Cette réunion s'est faite en présence des techniciens du Sageba. Les échanges ont été constructifs et ont permis de rappeler les responsabilités des uns et des autres en ce qui concerne l'entretien du fossé.
5. Logement. Les locataires de l'ancienne mairie ont donné leur préavis. Des travaux seront engagés avant la prochaine location.

## Commune d'Auger-Saint-Vincent

2, rue du Raguet 60800 -Tél./Fax 03 44 59 16 58

6. L'employé communal. Fabrice Dalongeville tient à féliciter Patrick Lafleurière pour son engagement dans son poste et le professionnalisme dont il fait preuve dans l'exercice de ses missions. L'ensemble du conseil municipal partage cet avis.
7. Impasse du chapitre. Les riverains ont demandé s'il était possible de mettre du grattage de route dans les trous qui se sont formés sur l'ancienne voie ferrée. Le maire demande à Daniel Herbain de s'en charger.
8. Football. Le maire a été contacté par des personnes qui souhaitent relancer le club de football. Le projet est sérieux. Une réunion se déroulera après les élections municipales.
9. Voitures d'époque. Le nouveau club de voitures d'époques organise une première manifestation à Auger-Saint-Vincent le samedi 1<sup>er</sup> mars. A cette occasion, la commune offre le vin d'honneur.
10. Eclairage public. Le maire a demandé à ETDE de chiffrer le remplacement des lumières défectueuses des candélabres.

Je vous prie de croire Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire

Le Secrétaire

Les Membres du Conseil Municipal